

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale

Appel à manifestations d'intérêt International (AMII) pour le recrutement d'un bureau qui sera chargé de la formulation d'une Stratégie d'Encadrement de la Sédentarisation

AMII N° 07/CPMP-MHUAT/2023 (relance)

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au PPM du MHUAT (actualisation n°1) pour l'année 2023 paru dans le site www.armp.mr.
2. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire envisage, sur budget de l'état de financer l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement de la Sédentarisation.
3. la prestation est relative au recrutement d'un bureau d'étude qui sera chargé de l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement de la Sédentarisation
4. la prestation, objet du présent appel à manifestations d'intérêt AMII, portent sur la réalisation de trois rapports qui retrace les trois phases du processus : phase1 : Diagnostic, phase 2 : Orientations stratégiques, et phase 3 : Développement de l'orientation stratégique et plane d'actions.
5. N'est pas autorisé à soumissionner :
 - Les bureaux qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années.
 - Les bureaux qui ont des marchés en cours d'exécution avec le département dépassant le nombre de deux marchés.
6. Les candidats intéressés et éligibles, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des prestations analogues).
7. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
 - **Références générales** : dans le domaine des études en science humain, statistiques, économie, urbanisme ou de géographiques.
 - **Références spécifiques** : le bureau d'études doit disposer d'une expérience significative en matière d'étude d'aménagement du territoire et de planification spatiale, jugées similaires en complexité, en nature et en volume au cours de dix dernières années.

- ✓ L'expérience générale **30%** ;
- ✓ L'expérience spécifique **70%** ;

NB : les expériences non attestées ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

8. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à huit (08), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût). La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.

La sélection sera fondée sur la qualité technique et le coût,

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

La Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale
Du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire :

Immeuble du MHUAT/ 9ème étage -KSAR- Nouakchott.

De 09 h à 17 h Du lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi

10. Les dossiers de candidature, **en version physique**, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le **lundi 03 juillet 2023 à 12 h TU à l'adresse indiquée ci-après :**

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (**CPMP-MHUAT**) :

**KSAR OUEST lot n 58 : C-extensions château d'eau ; tél : 45240149,
Adresse E-mail : cmdhuat@gmail.com**

Et porter la mention :

« Appel à manifestations d'intérêt international (AMII) pour le recrutement d'un bureau qui sera chargé de l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement de la Sédentarisation ».

Le Secrétaire Général